

A MADAME C. G. GOSSELIN.

SONNET

Improvisé après lecture d'une de ses poésies publiée récemment dans *L'Opinion Publique*.

Naguère je rêvais assis seul sur la dune,
Le front dans la main, l'œil sur les flots infinis.....
L'air était plein d'arôme, et du ciel bleu la lune
Jetait, avec amour, son regard dans les nids.

Il était déjà tard; depuis longtemps la brume
Avait fui l'horizon; sur les clochers jauniss
La nuit limpide avait ouvert son aile brune,
Et chantait ses refrains vagues, indéfinis.....

Soudain un chant d'oiseau vint frapper mon oreille,
Plus doux que les soupirs du fleuve qui sommeille,
Que les accords d'un luth sous les baisers du vent....

Je m'enivrai longtemps de ce chant plein de flamme....
Et puis je m'écriai, songeant à vous, madame :
"Oiseau trop ignoré, chante donc plus souvent!"

W. CHAPMAN.

Juin, 1873.

DRAME DOMESTIQUE.

Un vieux baron allemand âgé de soixante-dix ans qui n'avait jamais voulu se marier ayant rencontré, il y a deux ans, une jeune fille d'une grande beauté, en devint amoureux. Il parvint à la connaître et à l'épouser, grâce à la protection de la mère que les titres et les écus du vieux éblouissaient. Le vieux baron était connu pour un homme d'une grande violence, mais après son mariage il devint doux comme un agneau. Il ne songeait qu'à plaire à sa jeune femme, la conduisait partout et en particulier au théâtre. Un soir, la jeune femme sortit du théâtre avec le désir violent de se faire actrice. Elle demanda à son mari s'il consentirait à la laisser suivre son inclination. Celui-ci se moqua d'elle et lui dit qu'il ne voulait pas seulement l'entendre parler de cela. Elle résolut de passer outre et se mit en relations avec le directeur d'un théâtre de Strasbourg. Un jour le baron mit la main sur une lettre que la jeune femme avait reçu du directeur. Furieux, il va trouver la femme et lui montrant la lettre, il la traite d'infâme et s'abandonne à un violent accès de colère. La jeune femme effrayée lui dit que c'était une lettre écrite, il y a longtemps et affirme qu'elle a cessé d'avoir tout rapport avec le directeur de théâtre. Le baron voulant s'assurer si elle disait vrai la force de lui remettre la clef du bureau où elle gardait ses lettres. Il ouvre le tiroir et trouve une lettre inachevée qu'elle écrivait au directeur. Alors le baron ne se possédait plus, il court chercher un pistolet et revient auprès de sa femme. Celle-ci folle de terreur se jette aux pieds du baron et le supplie de lui pardonner. "Non, s'écrie-t-il avec rage, vous avez déshonoré mon nom, vous allez mourir, et moi aussi." Et là dessus il décharge trois coups de pistolet sur sa femme et se tire le quatrième dans la tête. Tous deux tombent baignant dans leur sang.

Quelques jours après ils étaient morts.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

M. Etienne Parent, sous-secrétaire d'Etat, vient d'être mis à la retraite. Son successeur est M. Edouard J. Langevin, greffier de la Couronne en Chancellerie.

Le *Globe* annonce que M. A. G. P. Dodge, député du comté de North-York aux Communes, va résigner son siège, et il exhorte les réformistes à se préparer à la lutte.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de colonisation du nord de Montréal, a eu lieu la semaine dernière en cette ville.

Les messieurs suivants ont été élus directeurs :—

Sir Hugh Allan, président,
L. J. B. Beaubien, vice-président,
J. B. Beaudry, Henry Mulholland, J. J. C. Abbott, P. S. Murphy, M. P. Ryan et James McLaren, directeurs.
M. F. Lef de Bellefeuille a été réélu secrétaire et M. P. S. Murphy, directeur-gérant.

Les soumissions reçues sont sous considération et l'on espère commencer les travaux prochainement.

Nous apprenons que M. Normand a été élu maire des Trois-Rivières.

Mlle Emma Lajeunesse a eu un immense succès dans le rôle d'Ophélie, de *Hamlet*, au théâtre de Covent-Garden, Londres.

Le *Courrier de Rimouski* annonçait, la semaine dernière, que M. Brydges, directeur du Grand Tronc avait failli se noyer en montant la Rivière Matapédia en canot avec M. Bellaire, écrivain, ingénieur de la section 17 du dit chemin. M. Brydges a laissé dernièrement Rimouski pour aller faire une partie de pêche sur la Rivière Ristigouche. Sans l'aide de M. Bellaire, M. Brydges se serait infailliblement noyé.

Lundi de la semaine dernière, on a reçu à Québec de MM. Grant et Frères, de Londres, une dépêche annonçant l'admission heureuse des bons de la ville de Québec sur le marché de Londres. Toute la somme a été souscrite dans la journée et les versements s'effectueront d'ici au mois d'octobre. Cet emprunt qui s'élève à \$115,000 sterling a été négocié à 96, les bons portant intérêt de 6 par cent.

Les réformistes d'Hamilton parlent d'adresser une requête au Gouverneur-Général pour lui demander de suspendre ses relations avec les ministres jusqu'à ce que les accusations portées contre eux-ci aient fait l'objet d'une enquête complète.

Nous apprenons que l'hon. A. G. Archibald a accepté le poste de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, et que l'hon. juge Ritchie va le remplacer comme juge d'Equité.

Le rapport des négociations financières à Londres, de Sir Hugh Allan, a été remis au gouvernement, qui devra le soumettre sous peu à l'examen.

COUR CRIMINELLE DE STÉ. SCHOLASTIQUE.—Moïse La Belle, accusé

d'avoir, dans la nuit du 3 juin 1872, fait périr son vieux père dans l'incendie de sa maison, à Saint Jérôme, district de Montréal, a été acquitté par les jurés.

D. Lafournais et Ed. Tourangeau, accusés de tentative de viol sur des enfants, ont été condamnés à 23 mois d'emprisonnement aux travaux forcés et de plus chacun à 25 coups de fouet. La peine du fouet est un châtiment que nous n'aimons pas voir se renouveler souvent, mais il est des cas où il semble le seul moyen de punir des offenses comme celles dont ces deux jeunes monstres étaient accusés.

On lit dans le *Canadien* :

Dans la matinée de lundi de la semaine dernière, le cheval de M. Paul Hallaire, fabriquant de bière et de gingembre, est parti à l'épouvante dans la rue Saint-Valier, Saint-Sauveur, pendant qu'il était à la porte du magasin de M. Auger. Ce cheval était conduit par le fils de M. Hallaire, un enfant d'environ dix ans. A quelques pas plus loin, la voiture est venue en collision avec une autre voiture, et celle de M. Hallaire a été séparée du cheval et est restée là sur le chemin.

L'enfant se trouvant enlacé dans les guides, a été traîné à environ deux arpents plus loin. Il s'est alors trouvé libre, et on l'a transporté à la résidence voisine.

Il était horriblement contusionné, il avait le front fendu, et la figure hachée. Le Dr. Sampson, mandé en toute hâte, a dit qu'il y avait lieu d'espérer guérison. M. Hallaire, père, est aveugle depuis quelques années et n'avait que ce jeune enfant pour l'aider et le guider.

Il est arrivé un bien triste accident la semaine dernière, à la scierie de M. Bennett, à Etchemin. Un des employés se rendait à l'étage supérieur par un escalier qui se trouve près d'une roue qui tournait alors avec une vitesse de 150 tours à la minute, lorsque le malheureux fut pris par la machine et enlevé. A chaque révolution de la roue, sa tête frappait au plafond, en sorte que quand on arrêta le mécanisme, le malheureux était dans un état effrayant à voir. La tête était séparée du tronc. Le défunt était marié et venait de Madawaska, N. B.

On lit dans le *Canadien* :

Il circule une foule de rumeurs au sujet de la session du 13 août. Certains correspondants prétendent que le gouvernement a mandé aux députés ministériels de s'y rendre sans faute. D'un autre côté certains journaux, notamment le *Nouvel-Monde*, annoncent que la "réunion du Parlement au mois d'août promet d'être la fois très-importante et très-orageuse."

Toutes ces rumeurs sont, croyons-nous, complètement dénuées de fondement. On se rappelle que lors de l'ajournement des Chambres, Sir John A. Macdonald a positivement déclaré à l'opposition que le Parlement ne s'assemblerait au mois d'août que pour recevoir le rapport du comité, qui sera tout simplement déposé sur la table, sans discussion aucune, après quoi les députés des Communes se rendront au Sénat pour entendre le discours du trône, prorogeant les Chambres, discours qui sera probablement lu par une commission remplaçant le gouverneur. En un mot, il est entendu que les Chambres ne siégeront qu'une après-midi le 13 août, et comme nous ne sommes plus au temps de Cromwell, où les Chambres ne tenaient aucun compte des prérogatives royales, la session sera immédiatement terminée, puisque le gouverneur le voudra. Toutes les rumeurs sur la prétendue session du 13 août sont donc dénuées de fondement et fausses.

On lit dans *L'Union des Cantons de l'Est* :

Nous apprenons qu'une nouvelle société a acheté la manufacture de tannin de Drummondville, et que bientôt l'exploitation de cette industrie sera reprise au grand avantage des habitants du canton.

On lit dans le *Journal de Québec* :

Les négociations entamées, à Londres, pour la construction du chemin de la Rive Nord sont complètement manquées. Ce résultat est dû à l'action de la compagnie du Grand Tronc et de ses intéressés.

Nous devons ajouter qu'il y a ici des individus, dont les noms seront probablement bientôt rendus publics, qui étaient en correspondance constante avec les officiers du Grand Tronc et les mettaient au fait de toutes les choses de la compagnie, avant qu'elle-même put les faire connaître à ses propres agents à Londres.

Cependant, il n'y a pas lieu de se décourager, puisque des capitalistes américains ont offert aux entrepreneurs de mettre un million dans l'entreprise. Ce ne sera donc qu'un court temps d'arrêt, durant lequel Québec doit prendre patience.

Québec, 12 juillet.—Il paraît qu'en dépit de la vigilance déployée par la société protectrice des animaux, il y a encore des combats de coqs en cette ville. Il y a des amateurs tellement passionnés pour cet amusement cruel, qu'ils se rient de toutes les lois divines et humaines. On dit que la semaine dernière il y a eu un combat en règle, au faubourg Saint-Jean, entre deux coqs champions de Montréal et de Québec. On peut toujours constater qu'il y a un grand point de gagné, c'est qu'aujourd'hui on procède dans le plus grand mystère, par la peur de la justice, et un peu probablement par la honte qui s'attache à ces sortes d'amusements que nous ont légués les temps barbares. Ce fait doit faire espérer que la chose finira par disparaître complètement d'au milieu des populations civilisées.—*Journal de Québec*.

Un ouragan a passé sur le Wisconsin. A Green Lake, plusieurs excursionnistes ont été surpris, sur le lac, par ce coup de vent; leurs embarcations ont chaviré, et 20 personnes ont péri.

MANUFACTURE DE GANTS.—Un certain nombre des principaux citoyens de Québec, à la tête desquels se trouve l'hon. Sir N. F. Belleau, donne avis dans la *Gazette officielle*, qu'ils s'adresseront de concert avec le comte Vander Straten Waillet, de Belgique, à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur pour obtenir des lettres patentes pour l'incorporation d'une compagnie dont le nom sera : "La manufacture de gants." Le siège des affaires sera à Québec.

Henri IV, disputant avec un autre ambassadeur d'Espagne, lui disait :

—Si le roi, votre maître, continue ses attentats, je prendrai les armes, et l'on me verra bientôt à Madrid.

—Pourquoi non ? répondit froidement l'Espagnol, François Ier y a bien été.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit l'engourdissement.

VARIETES.

Après avoir splendidement dîné dans un restaurant, un facétieux bohème fait appeler le chef de l'établissement.

—Vous est-il arrivé parfois, lui demande-t-il, d'avoir affaire à un pauvre diable hors d'état de vous payer ?

—Ma foi, non, jamais.

—Si cela arrivait, que feriez-vous ?

—Parbleu ! je le ficherais à la porte avec mon pied quelque part, en lui recommandant de n'y plus revenir.

Notre consommateur se lève, enfonce son chapeau sur sa tête, et tournant le dos au restaurateur en entr'ouvrant les pans de sa redingote :

—Payez-vous, lui dit-il.

Un borne gageait contre un homme qui avait une bonne vue, qu'il y voyait plus que lui. Le pari est accepté.

—J'ai gagné dit le borgne, car je vous vois deux yeux et vous ne m'en voyez qu'un.

Un bossu, homme d'un rare esprit, se promenant dans un de nos jardins publics, fut exposé aux railleries de plusieurs petits fats qui le persiflaient d'une manière indécente sur sa physiologie et son maintien. Ils se disaient les uns aux autres :

—Mais regardé-le donc : comme il est fait ! comme il est bâti ! ne le prendrait-on pas pour un Ésope ?

—Cela doit être, répliqua le bossu, car je fais parler des bêtes.

Un jeune homme à moustache et en robe de chambre, ouvrant sa porte et parlant à un visiteur qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un bottier :

—Monsieur, je ne vous remets pas.

Le bottier :—Au contraire, monsieur, vous me remettez tous les jours.

Un homme fort spirituel et très-recherché, M. Délessert, se faisait toujours attendre, pour quelque chose que ce fût. Quand on lui en faisait un reproche, il répondait :

—Que voulez-vous ! ma mère m'a mis au monde deux heures trop tard, et je n'ai jamais pu regagner ces deux heures-là dans toute ma vie.

Henri Heine disait un jour à un peintre de son intimité :

—Cher ami, vous me trouverez un peu bête aujourd'hui ; Y*** sort d'ici. Nous venons d'échanger nos idées.

—Je viens de faire mon testament, disait Henri Heine. J'ai légué toute ma fortune à ma femme, mais à condition qu'elle se marie tout de suite. De cette façon, je suis sûr qu'il existera du moins un homme qui regrettera ma mort.

Les députés de Marseille, voulant haranguer Henri IV, et mettre leur érudition à profit, commençaient leur discours par ces paroles : "Annibal partant de Carthage...." Henri IV, les interrompant, leur dit :

—Annibal partant de Carthage avait dîné, et je vais en faire autant.

A la foire Saint-Laurent, un charlatan avait écrit sur son échoppe :

" Ici, pour la bagatelle de deux sous, chacun de vous pourra voir la personne qui l'aime le mieux au monde.—Pour éviter la curiosité et les indiscrétions, on n'admettra qu'une personne à la fois."

On entra, et, dans une baraque en toile rouge, on se trouvait en face d'une glace de Venise où l'on avait le plaisir de contempler sa propre image.

Charles II dut sa couronne aux services que lui rendirent plusieurs de ses sujets et surtout lord Shaftesbury. Le roi les oublia bientôt, et il ne fit rien pour ce lord. Un jour qu'il était avec lui, on annonça les députés d'Ecosse ; le roi, fatigué de toutes leurs demandes, dit au lord :

—Faites le roi, et moi, je passerai pour vous.

Lord Shaftesbury harangua les députés :

—Messieurs, leur dit-il, ne soyez pas surpris si je n'ai encore rien fait pour vous ; voilà lord Shaftesbury (en montrant le roi) à qui je dois ma couronne et à qui je n'ai pas encore donné la plus petite marque de reconnaissance.

Le maire.—Messieurs, j'ai une motion à vous soumettre et une subvention à vous demander.—Vous savez que les archives de la commune sont déposées dans une salle assez humide, et dont le plancher est fort avarié. Il y vient des masses de rats qui ne se font pas scrupule de dîner de nos archives. Ils en ont déjà mangé les tiers.

Cri d'horreur général.—Oh !

Le maire, continuant.—Je vous propose donc, messieurs, d'aposter quelqu'un à la garde de nos archives. Le sieur Grand-Jean sollicite cette place. Il se contentera d'appointements modiques,—soit 600 francs,—que votre patriotisme ne peut certainement refuser de voter.

Un conseiller municipal.—Pardonnez-moi, monsieur le maire ; mais je connais quelqu'un qui se fera un plaisir de garder nos archives à beaucoup meilleur marché.

Le maire.—Et qui ça ? Je nommerai très-volontiers votre protégé à la place vacante.

Le conseiller municipal.—C'est bien simple : nommez mon chat.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

A Montréal, le 11 courant, l'épouse de M. Amable Marion, fils, entrepreneur, a mis au monde une fille.

A Northampton, Mass., le 26 Juin, la dame de M. A. Parenteau, un fils.

DÉCÈS.

A Northboro, Mass., le 9 Juin, à l'âge de 48 ans, Dame Josephine Courtois, épouse de J. Desrosiers, sr., autrefois de Lanoraie, P. Q. Les journaux de Sorel voudront bien reproduire,